

PRES Université de Toulouse

Une carte à puce multiservices dès la rentrée

Introduction de dix nouveaux membres fin 2007, validation d'une signature de publication et d'une charte des thèses uniques, élection d'un président début 2008, le PRES n'a pas chômé depuis sa création il y a à peine deux ans. Prochaine grande étape : donner vie à l'UNR, en proposant dès la rentrée une carte à puce multiservices et un bureau virtuel, ainsi qu'un accès unique à l'offre de formation et de recherche toulousaine.

L'UNR (Université numérique en région) est assurément le gros chantier 2008 pour les partenaires du PRES (Pôle de recherche et d'enseignement supérieur) Université de Toulouse. Après des ébauches de projet en veille depuis quelques années, celui-ci devrait enfin voir le jour dès la rentrée 2008. En tête des applications de cette UNR, la carte à puce multiservices, qui permettra aux étudiants d'accéder à certains locaux, aux bibliothèques, aux services de restauration, d'utiliser les photocopieuses, etc., quel que soit l'établissement d'inscription et où qu'ils se trouvent. Dans un premier temps, environ 75 000 étudiants inscrits dans les six établissements fondateurs du PRES seront concernés par cette opération, auxquels devraient s'ajouter les étudiants des dix nouveaux établissements rattachés ou associés depuis le 18 décembre 2007 (*lire encadré*). La carte sera distribuée dès cet automne, d'abord aux établissements qui en sont dépourvus ou qui doivent la renouveler, notamment l'INP (Institut national polytechnique) et l'IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres), le PRES espérant une mise en œuvre dans l'ensemble des établissements d'ici fin 2009. Un projet concret puisqu'il a fait l'objet d'une demande de financement auprès du Conseil régional de Midi-Pyrénées, qui s'est engagé oralement à soutenir cette opération. Deux tranches de financement sont demandées (300 875 € pour 2008 et 654 375 € pour 2009) qui devraient couvrir la prise en charge totale de la carte, en y ajoutant une participation du Crous de l'ordre de 78 250 euros.

L'UNR en service à la rentrée 2008

La mise en œuvre de la carte multiservices s'accompagnera du développement d'autres chantiers inscrits dans l'UNR. Cette importante opération recueille d'ailleurs 800 000 euros sur les fonds d'amorçage octroyés par le ministère à la création du PRES, et un emploi d'ingénieur parmi les trois emplois créés. S'y ajoutent les 578 249 euros accordés par la Région pour le réseau Aster, les 2 427 000 euros d'engagement des établissements, et une subvention de la SDTICE (Sous-Direction des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation) du ministère, dont le montant n'est pas connu pour l'instant mais qui a été sollicitée à hauteur de 1 258 288 euros. Cet engagement tripartite devrait faire l'objet d'un contrat État-Région-établissements au printemps prochain.

Parmi les chantiers essentiels de l'UNR figure le déploiement d'un socle d'interopérabilité. « Celui-ci s'appuiera sur un annuaire et un système d'authentification uniques et permettra de développer des applications partagées par tous les établissements, explique Jacques Erschler, premier président élu de l'Université de Toulouse (*lire encadré*), parmi lesquelles un bureau virtuel, un système de documentation fédéré – sachant que le SICD (Service interuniversitaire de documentation) a intégré le PRES au 1^{er} janvier dernier –, un portail de la formation et un portail de la recherche qui permettront de présenter toute l'offre à partir d'un accès unique. Une offre qui sera actualisée en permanence puisque ces portails seront alimentés automatiquement à partir des systèmes d'information des établissements. » Ces projets

devraient être en partie opérationnels à la rentrée 2008, le PRES ayant notamment prévu de tester dans un premier temps le bureau virtuel dans certains établissements entre septembre et décembre.

Développer les cotutelles de thèses

Autre gros projet, le développement des cotutelles de thèses qui constituent, selon Jacques Erschler, un bon moyen de développer et pérenniser les coopérations internationales. « En plus des financements mutualisés des établissements, nous espérons que la Région soutienne des cotutelles dans des zones géographiques qui l'intéressent particulièrement, explique-t-il. Ce type d'engagement pourrait d'ailleurs être inscrit dans un contrat entre la Région et le PRES, qui doit être finalisé d'ici fin 2008. »

À côté des projets, le PRES compte déjà des réalisations bien effectives, avec en tête un format de signature de publication unifié, validé en novembre dernier, faisant apparaître les établissements sous le label "Université de Toulouse". Ce format de signature "multilignes et selon une hiérarchie descendante" a fait l'objet d'une première diffusion mais nécessite encore, selon Jacques Erschler, un travail de promotion et d'explication pour que tous les laboratoires l'utilisent systématiquement : « Une mise en œuvre d'autant plus nécessaire que cela doit conduire à rendre plus visible la production de Toulouse et nous permettre d'apparaître parmi les 100, voire parmi les 50 premiers dans les classements internationaux, en particulier celui de Shanghai. » Le PRES a aussi adopté une charte des thèses unique et finalise actuellement une procédure commune pour les soutenances ainsi que pour les inscriptions, qui pourront se faire, à terme, depuis le site Internet du PRES.

Des appels à projets "Bonus qualité recherche" et "Bonus qualité formation"

Enfin, la recherche pluridisciplinaire et interétablissements est à nouveau encouragée cette année, puisque l'Université de Toulouse a lancé en décembre dernier un autre appel à projets sur la thématique des risques et de la sécurité. Avec pour particularité que cette 4^e édition bénéficie d'une enveloppe gonflée : celle dédiée aux projets portés par les laboratoires est doublée grâce à un apport de 260 000 euros tirés du fonds d'amorçage et qui s'ajoutent à l'équivalent du BQR (Bonus qualité recherche) qui était déjà mutualisé par les établissements. Pour la première fois aussi seront financés 72 mois de post-docs, alors que, comme les années précédentes, 13 allocations recherche du contingent "président" sont aussi mutualisées. Dans la même verve, le département formation prépare quant à lui pour mai 2008 un appel à projets similaire, baptisé "Bonus qualité formation", destiné à promouvoir notamment les formations internationales en langues étrangères. « L'intérêt de ces mesures incitatives, explique Jacques Erschler, est de financer des projets interdisciplinaires et interétablissements qui auraient eu du mal à démarrer dans le cadre d'un seul établissement. Le PRES est à ce titre une structure intéressante pour mutualiser des moyens destinés à faire progresser certains volets porteurs pour l'avenir de la recherche et de la formation. » Un appel bien suivi, se réjouit-il, puisque 107 projets représentant l'équivalent de 2,5 millions d'euros, 58 candidatures pour les allocations de recherche et des demandes pour 339 mois de post-docs ont été déposés.

Bref, les actions sont bien réelles. Reste, comme le souligne le président, à attendre les élections des nouveaux conseils et présidents, en application de la loi LRU, en avril prochain, pour relancer la dynamique de certains projets. « Une étape d'autant plus importante que nous ne savons pas dans quelle mesure le changement des conseils, et donc éventuellement des présidents et vice-présidents des établissements fondateurs, auront un impact sur la politique de site », s'interroge Jacques Erschler. Ce changement devrait au moins modifier les

compositions du conseil d'administration et des bureaux des trois départements Recherche, Formation et International, dirigés par les six vice-présidents ou directeurs en charge de ces domaines dans les établissements fondateurs.

Camille PONS

Encadré 1

2007-2008 : l'Université de Toulouse s'agrandit

☞ À sa création fin 2006, le PRES compte **six membres fondateurs** :

- Toulouse I Sciences Sociales
- Toulouse II Le Mirail
- Toulouse III Paul-Sabatier
- l'INP (Institut national polytechnique)
- l'INSA (Institut national des sciences appliquées)
- l'ISAE (Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace)

☞ **Dix nouveaux établissements** d'enseignement supérieur et de recherche sont entrés dans le PRES le 18 décembre 2007, en tant que **membres associés ou rattachés à un établissement fondateur** :

- l'Institut d'études politiques (rattaché à UT1)
- l'École nationale d'ingénieurs de Tarbes (rattaché à l'INP)
- le Centre universitaire de formation et de recherche Jean-François-Champollion
- l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines d'Albi-Carmaux
- l'École nationale vétérinaire de Toulouse
- l'École d'ingénieurs de Purpan
- l'École nationale d'aviation civile
- l'École nationale de formation agronomique
- l'École nationale supérieure d'architecture
- l'École supérieure de commerce de Toulouse.

L'élargissement tenait compte de deux critères : une activité d'enseignement supérieur et une activité de recherche reconnue par le ministère de l'Enseignement supérieur, c'est-à-dire avec une implication dans au moins une école doctorale.

☞ Pour développer les partenariats, le PRES a recruté en janvier 2008 une chargée de mission, Marie-France Barthet, professeur à UT1, ex-déléguée régionale à la recherche et à la technologie en Midi-Pyrénées et ex-conseillère du recteur et du préfet pour l'enseignement supérieur, actuellement chargée de mission à la DIACT (Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires). « Des expériences précieuses pour le PRES, estime Jacques Erschler, dans la mesure où Marie-France Barthet dispose d'une connaissance très pointue des problèmes et partenaires locaux, du fonctionnement des nouveaux dispositifs de l'enseignement supérieur et de la recherche et de l'innovation à l'échelle nationale. » Marie-France Barthet sera définitivement intégrée à la rentrée 2008 en tant que directrice exécutive du PRES.

☞ Enfin, la plupart des missions du Réseau universitaire de Toulouse-Midi-Pyrénées relatives à la mobilité, à la promotion internationale du site, à l'accueil et à l'animation ont été intégrées. Les deux missions Maison universitaire Franco-mexicaine et Institut européen des sciences des religions, non intégrées dans le PRES, restent pour l'instant rattachées au

groupement d'intérêt public, une structure juridique qui devrait être dissoute une fois résolu le rattachement de ces missions à un établissement.

Encadré 2

Le président : carte d'identité

Jacques Erschler est le premier président élu de l'Université de Toulouse. Après avoir occupé cette fonction durant 9 mois sur proposition unanime des présidents et directeurs des établissements fondateurs et dans le cadre des dispositions transitoires, il a été élu le 21 janvier 2008 pour un mandat de 2 ans. Ingénieur ENSAM (École nationale supérieure d'arts et métiers) et chercheur au LAAS du CNRS, Jacques Erschler a également dirigé le département Recherche de l'INSA entre 2002 et 2007. Il a présidé le conseil d'administration restreint de cette école de 1998 à 2002, dirigé le département Génie électrique et informatique de 1992 à 1998 et occupé la fonction de vice-président du conseil scientifique entre 1990 et 1992. Il a aussi dirigé l'école doctorale Systèmes.